ORGANIGRAMME
DE LA CIRCONSCRIPTION D'OBERNAI
2023-2024

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE D'OBERNAI

IEN : GASSER Anne

Adresse : 204A route d'Ottrott
67220 OBERNAI
ien.obernai@ac-strasbourg.fr
Tél : 06 45 27 50 34 **(à privilégier)** / 03 69 20 93 03

Secrétaire : MEYER Sylvie
Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15 -12h00 13h15 -16h30
Le Mercredi : Accueil téléphonique : 8h30 -11h30
Accueil en présentiel les premiers mercredis du mois.

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

CPC :
- WILLHELM Virginie virginie.willhelm@ac-strasbourg.fr Réf. Français
- DROMARD Laurence laurence.dromard@ac-strasbourg.fr EPS-Réf. Maths
- ZUGMEYER Bertrand bertrand.zugmeyer@ac-strasbourg.fr ELV
- GRANDADAM Arnaud arnaud.grandadam@ac-strasbourg.fr Numérique

RMC (référent Mathématiques de circonscription) :
- BRAUN Stéphanie stephanie.braun@ac-strasbourg.fr

PRS (Personne Ressources sciences) :
- BACHELET Francis francis.bachelet@ac-strasbourg.fr

CPD :
- ZIMMERMAN Pascale (sciences) pascale.zimmermann@ac-strasbourg.fr 03 88 45 92 54
- MATTHAEY Anne (arts visuels, Printemps de l'écriture) anne.matthaey@ac-strasbourg.fr 03 88 45 92 88
- JUNGBLUTH Magali (éducation musicale) magali.jungbluth@ac-strasbourg.fr 03 88 45 92 54
- ZEISSER Christine (maternelle) christine.zeisser@ac-strasbourg.fr
- DENIZOT Stéphanie (mathématiques) stéphanie.denizot@ac-strasbourg.fr
- PETERSEN Corinne (français) corinne.petersen@ac-strasbourg.fr
- RAGOT Olivier (EPS) olivier.ragot@ac-strasbourg.fr

ASSISTANTE DE PREVENTION ET DE SECURITE

- Pour la circonscription d'Obernai :
  SCHWEITZER Xavier xavier.schweitzer@ac-strasbourg.fr
  ⇨ Missions : ICI
- Auprès du DASEN :
  SCHMIDT Florian conseiller-prevention67@ac-strasbourg.fr

Directeur-référent

MORGENTHALER Christelle referentdirecteurs67@ac-strasbourg.fr 03 69 20 93 20

⇨ Missions : accompagner les directeurs dans l'exercice de leurs missions de directeurs

RASED (Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté)

Maîtres E	WEBER Fabienne	BARR Vosges EE	fabienne.weber1@ac-strasbourg.fr	03.88.08.01.37	Interventions programmées trimestriellement dans un nombre limité d'écoles
	KNOBLOCH Yves	EPFIG EE	yves.knobloch@ac-strasbourg.fr	03.88.57.80.13	Interventions programmées trimestriellement dans un nombre limité d'écoles
	BECKER Flora	OBERNAI Freppel EE	flora.becker@ac-strasbourg.fr	03.88.95.29.47	Interventions programmées trimestriellement dans un nombre limité d'écoles
Maître G	FRIEDRICH Karine	OBERNAI Parc EE	Karine.Friedrich@ac-strasbourg.fr		Interventions qui supposent une concertation préalable avec le directeur et l'enseignant.
Psychologue EN	KORDIAN Anne	BARR Vallée EE	Anne.Kordian@ac-strasbourg.fr	03 88 08 53 14	Intervient dans les écoles du 1er degré des secteurs Barr, Heiligenstein et Dambach-la-Ville
	HAUMESSER Claude	OBERNAI Picasso	claude.haumesser@ac-strasbourg.fr	06.47.95.31.24	Intervient dans les écoles du 1er degré des secteurs Europe, Freppel et Rosheim

NB : les adresses électroniques des deux antennes du RASED ne sont plus consultées >>>> Rôle du RASED : ICI

ERSEH (Enseignant référent à la scolarisation des élèves handicapés)

GRUNERT Anny :

- DAMBACH LA VILLE
- EBERSHEIM
- EBERSMUNSTER
- EPFIG
- NOTHALTEN
- BLIENSCHWILLER
- ITTERSWILLER
- BERNARDVILLE

Secteur SUD 6
Collège Robert Schuman
6 rue du Luxembourg
67230 BENFELD
referent67.sud6@ac-strasbourg.fr
03 88 74 41 46 (poste 5)

RIEGERT Isabelle :

- ANDLAU
- BARR
- BERNARDSWILLER
- BISCHOFFSHEIM
- BOERSCH
- BOURGHEIM
- EICHHOFFEN
- GERTWILLER
- GOXWILLER
- GRIESHEIM PRES MOLSHEIM
- GRENDELBRUCH
- HEILIGENSTEIN
- INNENHEIM
- KRAUTERGERSHEIM
- LE HOHWALD
- MEISTRATZHEIM
- MITTELBERGHEIM
- MOLLKIRCH
- NIEDERNAI
- NOTHALTEN
- OBERNAI
- OTTROTT
- ROSENWILLER
- ROSHEIM
- SAINT NABOR
- SAINT PIERRE
- STOTZHEIM
- VALFF
- ZELLWILLER

Secteur SUD 2
Collège Torenberg
de Heiligenstein
1 rue du Torenberg
67140 BARR
Referent67.sud2@ac-strasbourg.fr
Tél : 03 88 08 41 62
Tél: 06 18 49 73

⇨ Les missions d'un enseignant-référent (à partir d'un document ASH Somme) : ICI

CELLULE D'ACCUEIL ET D'ECOUTE : élèves en situation de handicap

- Cheffe de service et responsable de la cellule d'accueil
  DREGER Caroline caroline.dreger@ac-strasbourg.fr
  - Entretiens et recrutement des AESH
  - Recrutement et affectations des AESH collectives
  - Suivi des bilans professionnels
  - Entretien de CDIsation
  - Accompagnement des AESH dans l'exercice de leurs missions

- Responsable du pôle de formation des AESH
  ZIMMERMANN Corinne corinne.zimmermann@ac-strasbourg.fr

Dans chaque département, une cellule d'accueil répond aux familles rencontrant des difficultés dans le cadre du parcours scolaire de leur enfant en situation de handicap. Une réponse de première intention leur sera systématiquement adressée dans les 24 heures suivant l'appel.

Site AESH67 : ICI et LA

PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé)

- **Coordinatrice territoriale** PIAL67-Bassin Sud : **Chrystelle ERARD**

  Collège Jean MENTEL
  4 avenue Adrien Zeller
  67600 Sélestat
  06 29 07 38 12
  coordopial.bassin-sud@ac-strasbourg.fr ***Contact de préférence par mail***
- **Rôle de la coordinatrice territoriale : ICI**
- **Les 4 PIAL de la circonscription d'Obernai :**

	PIAL interdegré Obernai	PIAL interdegré Rosheim	PIAL interdegré Barr-Heiligenstein	PIAL interdegré Dambach-la-Ville
N° du PIAL	0671434 V	0672868 D	0672979 Z	0672271 E
Ecoles des Secteurs	Freppel et Europe	Rosheim	Barr-Heiligenstein	Dambach-la-Ville

Chargée de mission « Accompagnement des situations complexes et individuelles d'élèves »

LIDY Anne anne.lidy@ac-strasbourg.fr

Adresse postale : Ecole Freppel 29 rue du Général Gouraud 67210 OBERNAI

Aucune saisine directe. La demande émane du directeur et est adressée à l'IEN.

UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) : à mi-temps

- DIEZINGER Frédéric frederic.diezinger@ac-strasbourg.fr RAD : Ecole des Tanneurs de Barr

⇨ Présent en circonscription : deux demi-journées par semaine , Mardi et Jeudi matins

⇨ Organisation de la scolarité des enfants allophones : ICI Eduscol Casnav Strasbourg

- MARTINET Hélène, IA-IPR de lettres, prend désormais en charge le Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) de l'académie de Strasbourg.
- PAUL Stéphanie : stephanie.paul@ac-strasbourg.fr

Médecins scolaires

En cas d'absence de votre médecin scolaire, adressez vos demandes à MPSFE
ce.med67@ac-strasbourg.fr
Tél. : 03 88 45 92 08

Secteurs Europe et Freppel OBERNAI, ROSHEIM ET DAMBACH-LA-VILLE

- **Dr FREYMAN-MEYER Anne** anne.freymann-meyer@ac-strasbourg.fr 06 82 30 70 65
  Adresse postale : CMS (Centre médico-scolaire) d'Obernai 204 A route d'Ottrott 67 210 OBERNAI

Secteurs HEILIGENSTEIN , BARR

- **Dr TOTAL Marie-Blanche** marie-blanche.total@ac-strasbourg.fr 06 11 35 50 51

⇨ Le suivi de la santé des élèves (vaccinations, visites médicales et de dépistage) : ICI

⇨ Les missions du Médecin scolaire : ICI

Infirmière conseillère technique responsable départementale :

- **DOLEANS Marie-Claire** Marie-Claire.Doleans@ac-strasbourg.fr

Médecins de la PMI (Protection maternelle infantile):

Nom	Permanences	Téléphone
Dr ZIMMER Martine	UTAMS Sud – Sélestat 3 rue Louis Lang 67600 SELESTAT	03 69 33 22 53
Dr BADOIT Philippe	Centre Médico-Social 2 rue de Verdun 67150 ERSTEIN	03 69 33 22 21
Dr MEYER Anne / Dr SERVETTAZ Sarah	UTAMS Sud – Molsheim 16b rue Gaston Romazzotti 67120 MOLSHEIM	03 68 33 89 06

CHARGES DE MISSION DU SERVICE ECOLE INCLUSIVE 67

Leur mission au sein l'équipe ASH est de :

- Concevoir des actions de formation spécifiques à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, troubles neuro-développementaux ou à profil cognitif particulier
- Venir en appui des équipes et des enseignants dans la recherche de projets pédagogiques adaptés aux besoins des élèves
- Mettre en œuvre un partenariat avec les professionnels et les familles
- Constituer un fond documentaire pédagogique accessible aux enseignants du département
- Être un interlocuteur auprès des associations

Complément :

Les chargés de mission partagent sur le site de l'ASH les supports de formation et une sélection de ressources et d'outils
Retrouvez ces ressources en cliquant sur ce lien

Chargée de mission « troubles spécifiques du langage et des apprentissages » TSLA et « élèves à haut potentiel » » EHP	J. RAUNET	tsaash67@ac-strasbourg.fr eipash67@ac-strasbourg.fr
Personne ressource autisme	S. GOLDER	autismeash67@ac-strasbourg.fr
Chargée de mission « troubles des fonctions motrices » TFM et « matériel pédagogique adapté » MPA	S. LOISEAU	Stephanie.loiseau@ac-strasbourg.fr
Chargée de mission SEGPA	B. GILLIG	
Psychologue départementale en charge des situations complexes	N. GAILLAC	nadege.gaillac@ac-strasbourg.fr
Coordonnateur PIAL	E. THILLAYE	Emmanuelle.Thillaye@ac-strasbourg.fr

EQUIPE MOBILE DE SECURITE SANITAIRE / EM2S (questions d'organisation) ICI

POURCHET Fabrice em2s-67@ac-strasbourg.fr

- ⇨ Pas de sollicitation directe
- ⇨ Ressources : Vade-mecum Eduscol

Chargés de mission prévention violence

CMPV 67 : BINI Albane et GOETZ Stéphanie ce.prenventionviolence67@ac-strasbourg.fr

+ signalement « Faits établissement »

RESEAU RESSOURCES TCC-TDAH (en cours de création) RR3

Mission : accompagnement les enseignants dans les situations de difficultés de comportement des élèves liées à un TCC ou TDAH

- Interlocuteurs de proximité : (à venir)
- Chargée de mission TCC-TDAH (ASH) :

Assistantes sociales pour les élèves :

Assistantes sociales de secteur

- UTAMS[1] siège de MOLSHEIM 16b, rue Gaston Romazzotti 67120 MOLSHEIM 03 68 33 89 00
(Bischoffsheim, Boersch, Griesheim/Molsheim, Mollkirch, Rosenwiller, Rosheim, Saint Nabor)

- UTAMS siège de SELESTAT 3, rue Louis Lang- BP 20247 – 67606 SELESTAT 03 69 33 22 50

⇨ Pour trouver un assistant social de secteur : http://social.67.free.fr/

Service social en faveur des élèves (DSDEN 67)

Service social en faveur des élèves
Direction des services départementaux de l'éducation nationale
65 avenue de la Forêt Noire, Strasbourg
ce.social-eleves@ac-strasbourg.fr
Tél : 03 88 45 92 01
03 88 45 92 66

COORDINATION ENFANCE EN DANGER

Coordination Enfance en danger :
Ligne directe 03 69 20 93 19
Secrétariat : 03 88 45 92 01 ou 08
N° d'urgence 06 82 30 80 87

Conseillères techniques de service social
- REMOND Marie-Paule
- BRONCHARD Laure

Mail : enfance-en-danger67@ac-strasbourg.fr

NON AU HARCELEMENT

- Référents académiques : Lucie PITIOT (PVS)
Jean-Marie JESPERE (IA-IPR EVS)
- N° national gratuit : 3020
- Référents départementaux : Nadège GAILLAC nadege.gaillac@ac-strasbourg.fr

- Equipe ressource de circonscription :

Nom-Prénom	Fonction	Ecole de rattachement
OUANES Séverine	Directrice d'école	EE ROSHEIM
RITZENTHALER Anne	Directrice d'école	EE BISCHOFFSHEIM
LORENTZ Emmanuel	Directeur	EE Picasso OBERNAI
LIDY Anne	Chargée de mission situations complexes	EE Freppel OBERNAI

[1] *Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale*

CAMSP (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce) :

Il y a 5 CAMSP dans le département du Bas-Rhin

1. CAMSP CHATENOIS
2. C.A.M.S.P. HAGUENAU
3. CAMSP APH SAVERNE / INGWILLER
4. CAMSP PIERRE BURGUN à SCHILTIGHEIM (67300)
5. CAMSP DE LA BRUCHE à SCHIRMECK (67130)

Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ont pour mission de dépister et de proposer une cure ambulatoire et une rééducation pour des enfants présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux. Ils accueillent des enfants de 0 à 6 ans et sont souvent installés dans les locaux des centres hospitaliers ou dans d'autres centres accueillant de jeunes enfants. Les CAMSP peuvent être polyvalents ou spécialisés dans l'accompagnement d'enfants présentant le même type de handicap.

CMP/CMPP

CMP Centres Médico Psychologiques
CMPP Les Centres Médico Psycho Pédagogiques

Les CMP sont rattachés à un centre hospitalier. Leur accès est donc sectorisé. Ils comprennent des structures d'accueil pour adultes et pour enfants et adolescents.
Les CMPP sont des centres privés, généralement portés par des structures associatives, et conventionnés par la sécurité sociale. Ce sont des structures destinées exclusivement à l'accueil des enfants et adolescents.

SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)

Les SESSAD apportent aux familles conseils et accompagnement, ils favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, centre de vacances…) et dans les locaux du SESSAD. En ce qui concerne l'intervention au sein de l'école, elle peut avoir lieu en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (ULIS-école).
Le Bas-Rhin compte 22 SESSAD : liste complète

- ROSHEIM : **SESSAD DE ROSHEIM**
  ROSHEIM (67560)
- SELESTAT : **S.E.S.S.A.D. BLANCK Pierre Paul**
  EBERSMUNSTER (67600)

GENDARMERIE

Gendarmerie de Rosheim 2 Rue des Prunelles 67560 ROSHEIM 03 88 50 40 12	Bischoffsheim Boersch Grendelbruch Griesheim Mollkirch	Ottrott Rosenwiller Rosheim Saint-Nabor
Gendarmerie d'Obernai 39 Avenue des Roselières 67210 OBERNAI 03 88 95 51 90	Bernardswiller Bourgheim Goxwiller Innenheim Krautergersheim	Meistratzheim Niedernai Obernai Valff Zellwiller
Gendarmerie de Barr 27 Rue du Gal Vandenberg 67140 BARR 03 88 08 90 33	Andlau Barr Bernardvillé Blienschwiller Dambach Eichhoffen Epfig Gertwiller	Heiligenstein Le Hohwald Itterswiller Mittelberheim Nothalten Reischsfeld Saint-Pierre Stotzheim
Gendarmerie de Sélestat 1 Rue de la Paix 67600 SELESTAT 03 88 58 45 50	Ebersheim Ebersmunster	

Division d'appui et de conseil aux établissements et aux services

Questions juridiques : Ce.daces@ac-strasbourg.fr (FAUTH Hélène)
Téléphone : 03 88 23 39 66

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE

Service social en faveur des professionnels

Bureau de l'action sociale ce.action-sociale@ac-strasbourg.fr 03 88 23 35 85 89
6 rue de la Toussaint
67 975 Cedex 9

SCHAUPP Anne
Tél : 03 88 45 92 22
Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi matin
Bureau n°2
Courriel : anne.schaupp@ac-strasbourg.fr

RESA (Réseau d'aide aux personnels du premier degré)

Contacts :

- ⇒ Par téléphone : 07 77 73 41 43 (ligne directe, confidentielle avec l'écoutante)
  Permanence le mercredi en période scolaire de 10H à 13H00
- ⇒ Par courriel protégé : resa67@ac-strasbourg.fr

Adresse : Direction des Service Départementaux de l'Education nationale
65 avenue de la Forêt Noire
67 0133 STRASBOURG CEDEX

Plaquette du RESA : ICI

RESEAUX PAS - Espace d'accueil et d'écoute

Un espace d'écoute et d'information sur vos droits et démarches à effectuer. Plaquette ICI

- ⇨ Téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 : **0 805 500 005** (service et appel gratuits)
- ⇨ Mail : reseaupas67@mgen.fr

Réseau RH de proximité

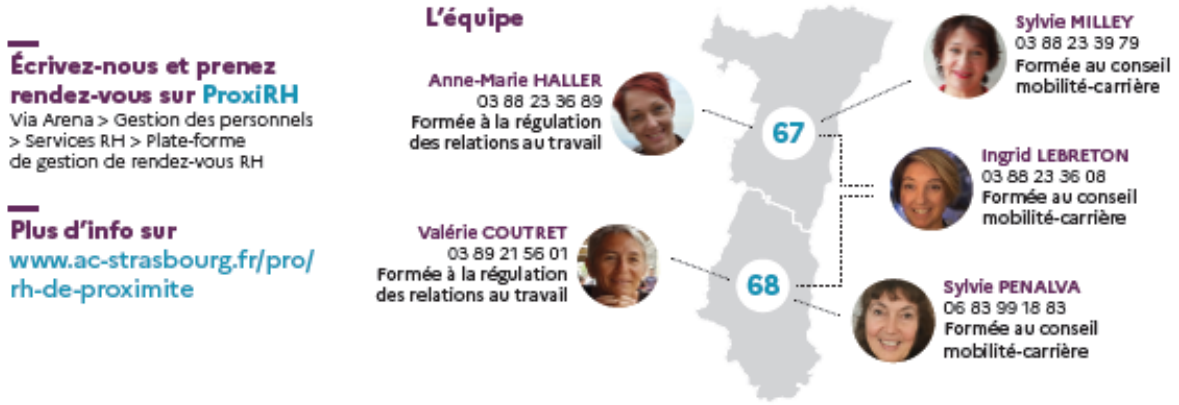

MEDECINE DE PREVENTION

Médecine de prévention ce.medecine-prevention67@ac-strasbourg.fr 03 88 23 35 3223
Canopé
Rue du Maréchal Juin
67000 Strasbourg
Secrétariat : ROTHAN Rita 03 88 23 35 32
Courriel : ce.medecine-prevention67@ac-strasbourg.fr

Médecins :
Dr BANNEROT Brigitte
Dr CHAUMONT-MALKA Catherine

Infirmières :
RAMUZ-IHLE Sylvie
N

GESTIONNAIRES DES PERSONNELS

⇨ Pour joindre son gestionnaire : (SAGIPE : Service académique de Gestion Individuelle des Professeurs des écoles)
WOLFF Catherine, responsable
FERNANDEZ Manuel, responsable adjoint
WEBER Olivier, secrétaire ce.div-personnel67@ac-strasbourg.fr 03 88 45 92 13

Cellule académique des contractuels en langue : EGGERMANN Patricia 03 69 20 93 17
Contractuels de religion : RUDOLF Clarisse 03 88 45 92 29

MEDIATEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

Médiateur académique : Rectorat de l'académie de Strasbourg

PAUTHIER Daniel & WHITE Dominique
6 rue de la Toussaint
67 975 STRASBOURG CEDEX 09
Tél : 03 88 23 35 27
Fax : 03 88 23 39 28
Mail : mediateur@ac-strasbourg.fr

⇒ Consultez la page dédiée : ICI

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le rôle des CHSCT est de contribuer à la protection de la santé et à la sécurité au travail, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail et de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

⇨ **Conseiller de prévention départemental 67 :** SCHMIDT Florian

conseiller-prevention67(at)ac-strasbourg.fr Tél : 03 88 45 92 18

Psychologue du travail

Les domaines d'intervention du psychologue de travail sont :
⇨ la prévention des risques psycho-sociaux et le management des relations sociales
⇨ l' accompagnement du changement
⇨ le management du changement organisationnel
⇨ la formation et le développement professionnel

Psychologue du travail : BRUCH Matthias psychologue-travail@ac-strasbourg.fr 06 03 50 50 78

Division d'appui et de conseil aux établissements et aux services

Questions juridiques : Ce.daces@ac-strasbourg.fr (FAUTH Hélène)
Téléphone : 03 88 23 39 66

QUELQUES APPLICATIONS

Guide de démarrage rapide - Poste de travail informatique académique : ICI

FAITS ETABLISSEMENT (pour les directeurs)

⇨ BINI Albane, chargée de mission prévention violence 06 82 30 29 27

L'application «faits établissement», outil national, **est une** application qui s'adresse aux écoles du premier degré. Elle est destinée à enregistrer et transmettre tous les faits préoccupants (événements graves, phénomènes de violence) d'une école. Elle permet d'assurer le suivi de ces faits.

Accès : Pour accéder à l'application « Faits Etablissement » il faut :

- ⇨ Accéder à ARENA et s'identifier avec la clé OTP
- ⇨ Dans le menu de gauche, choisir « Enquêtes et Pilotage »
- ⇨ Dans « Enquêtes et Pilotage », cliquer sur « Faits Etablissement »

Remarques :

- Il est impératif que la partie « Résumé des faits » soit complétée avec soin mais sans indiquer aucun nom, pour respecter le cadre des procédures de la CNIL. Cette information (nom, adresse…) vous sera demandée par les services de l'inspection académique en fonction du degré de gravité des événements que vous porterez à notre connaissance.
- Il y a trois niveaux de gravité :
  - Niveau 1 : fait préoccupant ne nécessitant pas de transmission
  - Niveau 2 : fait grave
  - Niveau 3 : fait d'une extrême gravité

  Pour les niveaux 2 et 3, sont alertés l'IA-Dasen, la Rectrice, le référent justice, l'équipe mobile de sécurité (l'EMS). Si le fait est jugé suffisamment grave, le Ministère peut être alerté.
- Dans l'application, les faits sont répertoriés (voir nomenclature). Si chacun est déjà catégorisé, vous avez la possibilité de modifier le niveau de gravité.

Réf. : circulaire rectorale du 30 août 2019 à destination des directeurs d'école.

ABSENTEISME DES ELEVES (pour les directeurs)

⇨ BAUDOUIN-MAETZ Claudine, chargée de mission absentéisme scolaire
03 88 45 92 04

Réf. : PROCEDURE expliquée dans la Circulaire départementale du 1er septembre 2023 (adressée aux directeurs d'écoles)

Accès : Pour accéder à l'application « Absences » il faut :

- ⇨ Accéder à ARENA et s'identifier avec la clé OTP
- ⇨ Dans le menu de gauche, choisir « Scolarité 1er degré »
- ⇨ Dans « Applications locales de la scolarité du 1er degré », cliquer sur « Gestion de l'absentéisme en établissement (ABSENCE) »

AFFELNET 6ème (pour les directeurs)

- ⇨ HULLAR Caroline Cheffe adjointe Division des élèves DSDEN 67 03 88 45 92 61

L'application AFFELNET 6ème (AFFectation des Elèves sur le NET) est destinée à gérer l'affectation dans le département, des élèves entrant en 6ème dans un collège public à la prochaine rentrée.

L'application AFFELNET 6ème:
- importe des informations concernant les élèves à partir de la base élèves du 1er degré (ONDE) et s'enrichit des données des élèves ne fréquentant pas une école publique , et sollicitant auprès du DSDEN, une affectation dans un collège public du département,
- recueille les vœux des responsables des élèves,
- propose et enregistre les affectations,
- réalise les notifications, transfère les dossiers des élèves affectés dans la base élèves du 2nd degré (SIECLE)
- permet d'éditer des statistiques.

Accès : Pour accéder à l'application « Affelnet » il faut :Accéder à ARENA et s'identifier avec la clé OTP

- ⇨ Dans le menu de gauche, choisir « Scolarité 2nd degré »
- ⇨ Dans « Affectation des élèves (AFFELNET) », cliquer sur « Affectation entrée 6ème »La partie « Directeur d'école » de l'application AFFELNET 6ème est destinée à recueillir les vœux des élèves des écoles primaires qui sont susceptibles d'aller au collège.
  Utilisée dans les écoles élémentaires, elle a une présentation et une ergonomie proche de celle de ONDE dans le contenu de ses pages.

KRIST@L

Le centre de services KRIST@L[1] met à disposition des personnels de l'éducation nationale l'ensemble des services offerts par la DSIGE, autour d'un catalogue de services et en fonction du profil des différents personnels de l'académie.

- Services d'assistance
- Services d'aide et de conseil
- Bouquet des services et prestations délivrées
- Ainsi qu'une boîte à idée permettant de recueillir diverses suggestions

Dans sa barre d'état, KRIST@L met à disposition une FAQ (en construction) ainsi qu'une aide en ligne.

Contact : https://kristal.region-academique-grand-est.fr

Vous pouvez joindre le service par mail : assistance@ac-strasbourg.fr
ou depuis le portail Arena (Support et assistance > Assistance web de l'académie)
ou par téléphone au 0806 000 891.

Chorus DT (déplacements professionnels)

Gestion des ordres de mission et des frais de déplacement temporaire dans le cadre de missions permanentes ou ponctuelles pour toutes catégories de personnel sur des missions identifiées (coordonnateurs ou intervenants Mission de lutte contre le décrochage scolaire - MLDS, délégation académique aux relations européennes et internationales - DAREIC, délégation académique au numérique éducatif - DANE, personnel médico-social, etc.)(sauf s'ils concernent les examens et concours ou la formation des personnels, gérés dans IMAG'IN).
Le rôle de l'IEN est de vérifier et valider les éléments et renseignements déposés par l'agent.

La procédure de prise en charge de frais de déplacement est dématérialisée.
Tout savoir sur les déplacements professionnels : https://partage.ac-strasbourg.fr/jcms/stbgprod2_4193804/fr/prise-en-charge-des-frais-de-deplacement

Accès à l'application Chorus DT - Déplacements temporaires
► Arena / Gestion des personnels / Déplacements temporaires : Accès à l'application Chorus DT – Déplacements Temporaires

Contact :ce.plateforme-deplacements@ac-strasbourg.fr

I-Prof

I-Prof permet **à chaque enseignant du public** de gérer en ligne tous les aspects de sa carrière : consulter son dossier administratif, s'informer sur ses perspectives de carrière, compléter son CV, demander sa mutation, etc.

- ⇨ Accéder à I-Prof de l'académie de Strasbourg
- ⇨ Manuel utilisateur Iprof dans Arena

Apps.education

Apps.education.fr est une plateforme développée au sein de la direction du numérique pour l'éducation pour proposer les outils essentiels du quotidien à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale.
Lien : ICI

GAIA (Gestion Académique Informatisée des Actions de formation)

Gestion de toutes les questions relatives à la formation:

- ⇨ consultation de l'offre de formation nationale, académie ou de proximité ;
- ⇨ inscription des candidats (auto-inscription ou inscription désignée) ;
- ⇨ dépôt des avis hiérarchiques, dans le cadre des inscriptions individuelles.

- un mode d'emploi pour les inscriptions individuelles (pdf 943 Ko) sur le site de l'académie de Nice.
- un mode opératoire GAIA sur le site de l'académie de La Réunion.